



Feuille de Route PRS 2024-2025 - LA QUALITÉ DE VIE ET LA SANTÉ DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP



La qualité de vie et
la santé des personnes
vivant avec un handicap

Objectifs Généraux à 10 ans	Obj 1 : Prévenir, dépister et prendre en charge précocement les déficiences à tous les âges
	Obj 2 : Promouvoir et accompagner l'inclusion et l'accès aux droits des personnes vivant avec un handicap
	Obj 3 : Anticiper les conséquences du vieillissement des personnes vivant avec un handicap

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires présents	
1- Améliorer le repérage, le dépistage et la prise en charge précoce des déficiences	Renforcer les capacités de la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO), des CAMPS et des CMPP avec des objectifs de réduction des délais de prise en charge	Renforcement des temps médicaux des CAMPS dans le cadre de la campagne budgétaire 2023.	-Augmentation des places de CAMPS -Déploiement du plan de rattrapage avec le Conseil Départemental	- Ouverture de capacités supplémentaires de places de PCO et de CMPP				ARS	CD	
	Sensibiliser les professionnels de santé et les professionnels des premières lignes au repérage et au dépistage précoce des déficiences et à l'annonce du diagnostic		- Déclinaison de l'action - Mise en place d'un groupe de travail dédié. -Production d'un livrable	-Déploiement des actions				ARS	PS, ESMS	
	Renforcer l'articulation de l'ensemble des acteurs du diagnostic, repérage et prise en charge précoce (1ère, 2ème et 3ème lignes)		-Déclinaison de l'action - Mise en place d'un groupe de travail dédié. -Production du livrable	-Déploiement des actions					PS, ESMS	
	Mettre à disposition des professionnels de santé une cartographie des dispositifs facilitant l'orientation des patients									
	Promouvoir l'accompagnement post-diagnostic et la guidance des parents et aidants									
	Installer une commission régionale de coordination des politiques publiques en matière de handicap									
	Renforcer l'accompagnement médico-social à l'inclusion scolaire :									
	-Intégration des IME/SESSAD dans les établissements scolaires en mettant fin à la distinction établissement/service et en promouvant un modèle d'équipe médico-sociale ressource au service des élèves d'un même établissement scolaire ou groupe d'établissements scolaires	En attente éléments de cadrage	- Définition des modalités avec l'Education Nationale	Mise en œuvre opérationnelle					ARS	Rectorat
	-Ouverture de nouvelles unités d'enseignement externalisées	Objectif : ouverture de 5 unités d'enseignements externalisées / an	-Ouverture de nouvelles unités d'enseignement externalisées	-Ouverture de nouvelles unités d'enseignement externalisées					ARS	Rectorat
	- Renforcement des capacités des SESSAD avec une gestion en file active									
	-Identification de capacités de repli médico-social temporaire pour les élèves avec handicap dont le projet d'inclusion scolaire est mis en échec									
	Redéployer les capacités d'internat médico-sociaux en veillant au maintien d'une offre de proximité par territoire		-Mise en œuvre dans le cadre de la campagne budgétaire -Redéploiement capacité pour IME en 365 jours sur les micro territoires Est-Sud et Ouest						ARS	CD
Déployer des programmes personnalisés d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes relevant de l'amendement Creton par autorisation de surcapacités temporaires des IME	25% des capacités des ESMS mobilisées par les jeunes relevant de l'amendement CRETON. Déploiement dans le cadre de la campagne budgétaire	-Augmentation de l'offre capacitaire. -Redéploiement de l'offre pour adapter l'accueil aux besoins des jeunes accueillies. -Développement de l'offre pour les jeunes en amendement Creton (habitat, projet externalisé, équipe mobile) permettant de libérer de l'offre d'accueil pour les plus jeunes	-Augmentation de l'offre capacitaire					ARS	CD	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires présents
2- Accroître les capacités d'accompagnement en soutenant l'inclusion et l'autodétermination	Encourager les dispositifs de FAM/MAS hors les murs et le rôle de plateformes ressources de ces établissements pour favoriser l'autonomisation des adultes vivant avec un handicap	Plan de rattrapage conjoint avec le CD en cours de construction	-Action préfigurée de manière pluriannuelle dans le cadre d'AAP 204-2025-2026	-Lancement AAP	Lancement AAP			ARS	CD ESMS
	Augmenter les capacités d'accueil temporaire enfants et adultes	Plan de rattrapage conjoint avec le CD en cours de construction	-Déploiement du plan de rattrapage avec le Conseil Départemental -Déploiement de capacités nouvelles	-Déploiement de capacités nouvelles				ARS	CD ESMS
	Poursuivre le développement d'unités de vie résidentielles pour personnes avec autisme en situation complexes								
	Mobiliser une réserve de financement annuel pour l'accompagnement des situations complexes	Financement au fil de l'eau. Dans le cadre de la campagne budgétaire, validation de places à vocation complexe	-Mobilisation des financements aux projets de situations complexes	-Mobilisation des financements aux projets de situations complexes					
	Définir, avec la MDPH, les ESMS et le Département, un dispositif d'accès renforcé à l'accompagnement médico-social des enfants vivant avec un handicap et relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE)	Création de places spécifiques pour les enfants relevant de l'ASE actée dans le cadre de l'augmentation des capacités d'accueil temporaire	-Création de places en direction des jeunes de l'ASE					ARS	CD MDPH
	Évaluer les effets du vieillissement des personnes vivant avec un handicap sur leurs besoins d'accompagnement via une enquête auprès des établissements et services médico-sociaux et une étude à mener avec la MDPH								
	Construire des dispositifs personnalisables d'accompagnement des personnes vivant avec un handicap et vieillissantes, leur garantissant la continuité des aides au quotidien								
	Améliorer l'offre d'accompagnement médico-social en milieu ouvert de type de SSIAD/SAD et SAMSAH pour les adultes vivant avec un handicap								
3- Soutenir l'inclusion sociale et l'autonomie	Intégrer l'accessibilité et le handicap dans les contrats locaux de santé	23 communes engagées dans la démarche Contrats Locaux de Santé (CLS) dont 18 communes engagées dans le champ du handicap.	-Inscription des actions dans les CLS en cours de signature et en cours de renouvellement	-Inscription des actions dans les CLS en cours de signature et en cours de renouvellement				ARS	Communes
	Poursuivre l'encouragement à l'ouverture des structures « petite enfance » aux jeunes enfants avec handicap		-Déploiement du plan de rattrapage avec le Conseil Départemental -Action poursuivie dans le plan de rattrapage	Action poursuivie dans le plan de rattrapage				ARS	CD ESMS
	Soutenir les projets favorisant l'inclusion dans le champ périscolaire								
	Faciliter l'accès aux lieux de culture, de loisirs et aux activités sportives								
	Fluidifier les parcours d'emplois protégés adaptés en milieu ordinaire (EPMO) et renforcer les capacités du dispositif « emploi accompagné »				Portage DEETS dès 1er janvier 2025			DEETS	
	Accroître les capacités d'accompagnement vers le logement autonome et domotique								
	Étendre les dispositifs de conseil sur les aides techniques (type Équipe Locale d'Accompagnement sur les Aides Techniques)								
	Ouvrir de nouveaux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)		-Lancement AMI pour la création de GEM dédiés aux adultes en situation de handicap (troubles psychiques, déficience sensorielle, trouble du spectre de l'autisme ou de neuro développement). -Ouverture d'un 7eme GEM MND	Ouverture de GEM	Ouverture de GEM			ARS	
	Encourager la remédiation cognitive								

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires présents
	Soutenir les actions visant à développer des dispositifs d'autorégulation pour développer la capacité d'agir								
	Promouvoir le recours à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)	Prévu par la stratégie nationale Autisme (SNA)	-A construire	-A construire				ARS	
	Promouvoir la communication « facile à lire et à comprendre »		-Inscription dans les CPOM des organisations gestionnaires en cours de négociation	-Inscription dans les CPOM des organisations gestionnaires en cours de négociation				ARS/CD	ESMS
	Renforcer l'accompagnement et l'éducation à la vie relationnelle, affective et intime	Crédits délégués aux organisations gestionnaires pour la formation des professionnels	- Formation des professionnels					ARS	IntimAgir-
	Développer l'offre d'accompagnement à la parentalité des adultes vivant avec un handicap	Lancement d'un AAP en décembre 2023 pour la création d'un Service d'Accompagnement à la Périnatalité et Parentalité des Personnes vivant avec un Handicap (SAPPH)	-Sélection du projet SAPPH à destination des parents et futurs parents en situation de handicap. Formation de l'équipe ; -Déploiement effectif du SAPPH	-Poursuite du déploiement du SAPPH				ARS	APAJH
	Promouvoir auprès des entreprises, la communication sur les handicaps invisibles								
	Créer une unité d'évaluation de réentrainement social et professionnel (UEROS) (pour accueillir et accompagner les personnes dont le handicap résulte d'un traumatisme crânien ou d'une lésion cérébrale acquise)								
4- Développer l'accès à la santé	Soutenir le comité départemental de la Charte Romain Jacob comme espace de promotion de solutions innovantes et de bonnes pratiques pour l'accès à la santé	Financement acté	-Installation effective du Comité régional charte Romain Jacob					ARS	Comité départemental de la Charte Romain Jacob
	Promouvoir l'utilisation d'Handifaction et assurer une publication régionale régulière des résultats	En lien avec le comité régional RJ	-Action à engager						
	Développer l'interconnaissance en organisant des temps de formation croisée entre les professionnels du secteur sanitaire et médico-social								
	Ouvrir l'offre de stage en établissements et services médico-sociaux pour les futurs professionnels de santé	Offre de stage déjà existante en secteur médico-social. Groupe de travail porté par l'ARS créée avec les OG : Attractivité des métiers du médico-social.	-Travaux groupe de travail	-Travaux groupe de travail				ARS	ESMS
	Doter chaque établissement de santé d'un référent handicap		-A construire					ARS	ETS
	Développer l'aller-vers pour l'habitation aux soins et renforcer l'accès à la santé	Projet APAJH	- A relancer					ARS	ESMS
	Poursuivre le soutien à la médiation en santé notamment pour les personnes atteintes de déficiences sensorielles								
	Identifier, avec les CPTS, les cabinets de ville avec une accessibilité renforcée et un accompagnement aux soins	En lien avec sante.fr Cartographie en ligne (Annuaire de l'accessibilité des cabinets). Peu alimenté à La Réunion	Alimentation de l'annuaire					ARS	CPTS
	Développer les consultations spécialisées : Handisanté, Handiconsult, Handident, Handigynéco, et les protocoles d'accueil aux urgences		-Création d'un réseau de soins gynécologiques (Handi-gynéco) -Identification du porteur -Déploiement du dispositif	-Lancement Appel à projet pour la création d'un réseau de soins dentaires (Handi-dent) -Elaboration du cahier des charges -Instruction				ARS	Planning Familial association
	Expérimenter Handibloc dans les blocs opératoires								
	Promouvoir, avec l'Assurance maladie, des dispositifs de transports mutualisés solidaires pour accéder aux structures de soins								
	Intégrer la prévention et promotion de la santé, l'accès à la vaccination et aux dépistages dans les accompagnements médico-sociaux via les CPOM des établissements et services médico-sociaux		Contractualisation ESMS	Contractualisation ESMS				ARS	ESMS
	Encourager le recrutement d'infirmiers de pratique avancée dans les établissements et services médico-sociaux								

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires présents
	Structurer une offre d'activités physiques adaptées (APA) pour les personnes vivant avec un handicap								
	Renforcer l'accompagnement en fin de vie des personnes vivant avec un handicap (formation des professionnels de santé, lien privilégié avec les établissements sanitaires et l'hospitalisation à domicile)								
5-Soutenir les aidants	Communiquer plus spécifiquement sur les aides existantes auprès des aidants	karavan Sakiad du GIPSAP	A construire					CD	
	Intégrer le soutien aux aidants dans les missions des établissements et services médico-sociaux		A construire dans le cadre de la contractualisation avec les ESMS					ARS CD	ESMS
	Soutenir le développement et la pérennisation des dispositifs de répit-repos		A construire	A construire					
	Faire connaître et communiquer sur le dispositif de relayage	En attente éléments de cadrage du national							
	Développer l'accueil et l'hébergement temporaires en établissement pour soutenir les familles	Augmentation des capacités d'accueil et d'hébergement temporaire actée dans le cadre de la campagne 2023	A construire dans le cadre du plan de rattrapage						
	Développer avec le Département des solutions temporaires de familles d'accueil social, avec soutien des établissements et services médico-sociaux								
	Soutenir la formation des aidants								
	Mettre en œuvre des actions de prévention en santé destinées aux aidants	GIPSAP porteur d'action de soutien psychologique pour les aidants							